DLP 10-6-64 306285

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)
(COTE-D'OR, DOUBS, HAUTE-SAONE, JURA, SAONE-ET-LOIRE, TERRITOIRE DE BELFORT)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 5.405-19

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément n° 1 au Bulletin n° 45 - JUIN 1964 — 9 JUIN 1964

POMMES DE TERRE

MILDIOU : Comme on pouvait le craindre, le mildiou de la pomme de terre a fait son apparition au cours des premiers jours de Juin dans les situations les plus favorables (cultures maraîchères ou légumières).

En raison des pluies récentes plus ou moins importantes et généralisées, une extension de la maladie est à redouter. Aussi, est-il recommandé d'envisager la protection de toutes les cultures de variétés sensibles, par l'application d'un traitement fongicide.

On pourra se dispenser du traitement pour les cultures hâtives susceptibles d'être arrachées dans un délai prochain (production maraîchère ou de jardin).

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Le vol se poursuit. Renouveler le traitement en fonction du grossissement des fruits.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER : Les contaminations primaires sont toujours possibles à partir des formes hivernantes. Poursuivre donc la protection même si des taches ne sont pas visibles.

CULTURES MARAICHERES

MILDIOU DE LA CAROTTE : Des foyers existent, il serait prudent de protéger les champs ne devant pas être arrachés prochainement.

MILDIOU DE L'OIGNON : Dans certains secteurs, des brouillards se forment le matin. Des contaminations sont alors possibles même en l'absence de pluie. Il importe d'être vigilant.

MOUCHE DE L'OIGNON : Le vol de deuxième génération vient de commencer. Les oignons de semis, dont les graines n'ont pas été désinsectisées devront être à nouveau protégés.

MOUCHE DU CELERI : Quelques dégâts sont signalés ; il est recommandé d'ajouter un insecticide à la bouillie destinée à lutter contre la septoriose.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté.
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

760